

TFP - Agent de Prévention et de Sécurité

Enregistré au **RNCP36648**

Niveau de qualification 3

Arrêté NOR : INTD1715866A du 27/06/2017

Publication JO : 29/06/2017 - Échéance : 01/07/2027

DESCRIPTIF MÉTIER

L'agent de prévention et de sécurité assure la protection des personnes et des biens au sein d'entreprises, d'événements ou de structures diverses. **Contraintes** : Activité en horaires décalés (nuit, week-end, jours fériés), en mobilité ou sur poste fixe, avec tenue professionnelle et dispositifs de sécurité obligatoires, parfois confronté à des situations à risque. **Formation** : Permet d'être capable d'exercer légalement et efficacement les missions de sécurité privée, en conformité avec le Code de la Sécurité Intérieure et les exigences du CNAPS auprès duquel demander la carte professionnelle.

EMPLOIS ACCESSIBLES	PRÉREQUIS
- Agent de prévention et de sécurité, - Agent de surveillance et de gardiennage, - Agent de sécurité privée, - Agent rondier en sécurité privée, - Agent d'intervention mobile en sécurité privé, - Agent de sécurité arrière-caisse...	- Être âgé d'au moins 18 ans, - Maîtriser le français (niveau B1), - Casier judiciaire vierge (bulletin n°3), - Aucun antécédent incompatible avec l'exercice des fonctions d'agent de sécurité, - <u>Autorisation préalable du CNAPS.</u> - Pièce d'identité en cours de validité.
PUBLIC	DURÉE FORMATION
Tout public en contrat d'alternance répondant aux prérequis. Personnes en situation de handicap : un accompagnement spécifique peut être envisagé pour faciliter le parcours. Contacter notre référente handicap : pedagogie@ensport.pro	250 heures de formation sur 1 an maximum, - En contrat d'apprentissage, - En contrat de professionnalisation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Nos formateurs privilégient une **pédagogie active et professionnalisante**, combinant plusieurs méthodes :

- Démonstrative : pour apprendre les gestes techniques et l'usage des logiciels de montage professionnels,
- Active : avec la réalisation de projets concrets à partir de rushs fournis ou tournés en autonomie,
- Interrogative : pour développer l'analyse critique et résoudre des problèmes narratifs et techniques,
- Expérientielle : par des mises en situation proches de la réalité du terrain (commandes client, travail en binôme...).

Des **moyens pédagogiques** adaptés à la formation

- Formation en présentiel,
- Classes virtuelles interactives animées par des professionnels,
- Supports numériques imprimables accessibles,
- Travaux dirigés et corrigés pour un apprentissage progressif,
- Suivi individualisé régulier pour accompagner chaque apprenant.

MODALITÉS ET MATÉRIEL

Groupe de 12 stagiaires maximum pour garantir un accompagnement personnalisé.

Salles et parcours d'entraînement

- Locaux dédiés avec parcours de ronde (escaliers, couloirs, parking) pour la mise en situation,
- Poste central de sécurité pédagogique équipé (SSI, systèmes d'alarme, vidéo-surveillance, armoire à clés, consoles de contrôle).

Équipement de sécurité et de secours

- Extincteurs, générateur de feu, détecteurs d'incendie, blocs d'éclairage de secours...
- Mannequins, défibrillateur de formation, matériel de secourisme complet.

Moyens de communication et contrôle

- Appareils émetteur-récepteur, téléphones simulant communication poste/périphérie,
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes, vidéosurveillance multi-caméras, poste informatique pour la main courante et les rapports.

Matériel défensif et d'exercice

- Magnétomètre, gants pour palpations de sécurité, engins pyrotechniques factices,
- Armes factices, munitions factices, garrots tourniquet...

Supports pédagogiques

- Livret de formation EDISER conforme au référentiel avec modules théoriques et préparation pratique,
- Supports papier et numériques (PowerPoint, Quiz Box pour simulation d'examen...).

Formation à distance en asynchrone complétée par du travail personnel encadré,

Rythme en alternance, défini selon un calendrier établi avec le club,

Évaluations tout au long de la formation : bilans trimestriels, examen blanc, mises en situation professionnelles.

OBJECTIFS VISÉS

Accompagner à l'obtention de la certification du Titre à Finalité Professionnelle, Agent de Prévention et de Sécurité, de niveau 3 (Cap)

Professionnellement, le candidat sera capable de :

- **Assurer la sécurité des personnes et des biens** : Surveillance humaine et électronique, contrôle d'accès, rondes, gestion d'incidents, alerte et secours.
- **Appliquer les procédures réglementaires** : Palpations de sécurité, inspection visuelle des bagages, intervention de premier niveau.
- **Gérer les situations à risque** : Maintien du calme, réaction appropriée face aux événements et incidents, protection et assistance aux personnes.

ACCÈS À LA FORMATION

L'accès à la formation se fait via un contrat en alternance :

- Candidature individuelle, orientation par le club,
- Entretien individuel d'évaluation du projet pour définir le parcours le plus adapté,
- Identification, voire évaluation des acquis.

Le délai d'accès à la formation est généralement d'un mois. Il dépend de la programmation et des places disponibles.

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Nos formateurs sont titulaires de la carte professionnelle de formateur délivrée par le CNAPS, gage de conformité réglementaire et de moralité. Issus du terrain, ils disposent d'une solide expérience opérationnelle dans la sécurité privée, enrichie par une pratique pédagogique confirmée

PROGRAMME DE FORMATION

La formation se compose d'un bloc de compétences et se déroule en alternance entre l'entreprise et le CFA.

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, droits et devoirs, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

PARTIE 1 : Socle de Base

UV01 - Module Stratégique : Gestion des 1ers secours (14h)

- Maîtriser les gestes de premiers secours pour intervenir efficacement en situation d'urgence.

UV02 - Module Juridique : Environnement juridique de la sécurité privée (17h)

- Connaître le Livre VI du CSI (Code de la Sécurité Intérieure) (4h)
- Connaître les dispositions utiles du Code Pénal(3h)
- Application de l'Article 73 du Code de Procédure Pénale (2h)
- Maîtriser les garanties liées au respect des Libertés publiques (1h)
- Connaître les principes de la République française (3h)
- Respecter la déontologie professionnelle (4h)

UV03 - Module Stratégique : Gestion des risques et des situations conflictuelles (5h)

- Savoir analyser les comportements conflictuels(3h)
- Savoir résoudre un conflit(2h)

UV04 - Module Stratégique : Transmission des consignes et informations (5h)

- Savoir transmettre des consignes (2h)
- Réaliser une remontée d'informations (3h)

PARTIE 2 : Spécialité

UV02 - Module Juridique complément : Environnement juridique de la sécurité privée (5h)

- Connaître le Livre VI du CSI (Code de la Sécurité Intérieure) et la Convention Collective Nationale (CCN) de la branche (2h)
- Connaître les dispositions utiles du Code Pénal (2h)
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques (1h)

UV03 - Module Stratégique complément : Gestion des conflits (9h)

- Gestion des risques et des situations conflictuelles (9h)

UV04 - Module Stratégique complément (2h)

- Connaissance de l'outil informatique Transmission (2h)

UV05 - Module Gestion des risques : Connaissance des vecteurs d'incendie (7h)

- Initiation au risque incendie : savoir appréhender le phénomène de l'incendie et sa propagation (7h).

UV06 - Module Professionnel : Surveillance et gardiennage (7h)

- Application de l'Article 73 du Code de Procédure Pénale dans le cadre des missions de l'Agent de Prévention et de Sécurité (7h)

UV07 - Module Gestion des risques : Prévention des risques terroristes (13h)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes : savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme (45mn)
- Connaître les différentes menaces terroristes : modes opératoires traditionnels (45mn)
- Connaître les différentes menaces terroristes émergentes (informatique, biologique, chimique...)(45mn)
- Connaître les niveaux de risque associés (Vigipirate, état d'urgence, état de guerre) (1h)
- Connaître les différents matériels terroristes et savoir les identifier (1h)
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes (comportement, habitudes... développement des connaissances) (1h)

- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes : capacité de détection et d'analyse des comportements suspects (1h)
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité (30mn)
- Se protéger soi-même : comment agir en cas d'attaque (2h30mn)
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention (2h)
- Secourir (2h30mn)
 - o Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger (30mn)
 - o Notions de secourisme " tactique " (1h30mn)
 - o Alerter les secours (30mn)

UV08 - Module Professionnel : Surveillance et gardiennage (45h)

- Appliquer les techniques d'information et de communication (8h)
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'Agent de Prévention et de Sécurité (6h)
- Savoir contrôler les accès (9h)
- Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité (9h)
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes (13h)

UV09 - Module Évènementiel : Effectuer une inspection (7h)

- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité (7h)

UV10 - Module Professionnel : Télésurveillance et vidéoprotection (7h)

- Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance (juridique, schéma d'installation)

UV11 - Module Gestion des risques - Connaissance des vecteurs d'incendie (11h)

- Maîtriser la gestion des alarmes (7h)
- Protéger le travailleur isolé : PTI, DATI (2h)
- Sensibilisation au risque électrique (2h)

UV12 - Module Professionnel : Évènementiel (7h)

- Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation (5h)
- Identifier les acteurs d'un événement (1h)
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements (1h)

UV13 - Module Gestion des conflits : Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées (7h)

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes (7h)

UV14 - Module : Gestion des risques - Connaissance des vecteurs d'incendie (7h)

- Identifier et évaluer les risques professionnels et industriels majeurs,
- Adapter les missions de sécurité aux spécificités d'un site industriel,
- Reconnaître les dangers liés aux produits dangereux et à leur stockage.

Les UV sont composées de parties théoriques et de mises en pratique pour assurer une maîtrise complète des compétences professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le jour de l'examen, le candidat se présente en tenue correcte, muni de sa convocation, d'un justificatif d'identité en cours de validité, de son autorisation CNAPS, sa carte SST obtenue lors de l'UV1, son certificat EPI. Il est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

Épreuves théoriques ➔ QCU (Questions à choix unique) sur 12 UV avec un minimum requis de 12/20 par UV.

Mise en situation professionnelle ➔ Sur 2 UV relatives à des contextes professionnels.

Un minimum de 12/20 est requis pour chaque thématique.

Un échec à une Unité de Valeur entraîne automatiquement un échec à l'examen final.

Le jury évalue le candidat sur la base d'une grille d'examen, en toute objectivité et sans discrimination.

CERTIFICATION <u>Validation</u> : La réussite à l'ensemble des UV avec un minimum de 12/20 à chacune, permet d'accéder au Titre de Formation Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité, de niveau 3 (Cap). <u>Certificateur</u> : ADEF. Cette certification permettra de demander au CNAPS la carte professionnelle pour exercer le métier.	PARCHEMIN Un parchemin (Certification professionnelle) est attribué au candidat ayant obtenu la totalité des UV.
PRIX NET DE TAXES - 6.318€ Niveau de Prise en Charge France compétences. Prise en charge par l'Opco de l'entreprise signataire du contrat, sous réserve d'être à jour du versement de ses cotisations formation.	RESULTAT 2024 - 1 apprenti formé, - 100% de réussite à l'examen.

PASSERELLE vers d'autres formations

Après cette formation, tu peux choisir de continuer des études en allant vers une certification de niveau 4 (Bac), liste non exhaustive :

- Titre RNCP39733 - Agent de surveillance renforcée site sensible,
- Titre RNCP38235 - Agent de surveillance renforcée sur sites sensibles,
- Titre RNCP40148 - Agent privé de protection des personnes

M'INSCRIRE Clique ici : https://ensport.pro/admission/	ÊTRE CONTACTÉ Clique ici : https://ensport.pro/#contact
--	---

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

France compétences : Fiche RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38113/>

France travail : Fiche métier

https://rome.adem.etat.lu/fiches_rome/K2503.html

France travail : Statistiques métier

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/K2503/agent-agente-de-prevention-et-de-securite>

ONISEP : Fiche métier

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/agent-agente-de-securite>

ADEF : Cahier des charges

<https://extra35.adeffr.fr/DOCS/DOCSGENERAUX/CAAPS016/CDC%20TFP%20APS%20%20V4%20application%2009-2024%20.pdf>